



Écho-Des-Bois Octobre 2023

Message de la direction

Chers parents,

Vous trouverez dans cette édition de notre Écho-des-Bois du mois d'Octobre, plusieurs informations importantes.

Bonne lecture!

Nicole Frédérick

Directrice



Projet éducatif



Le conseil d'établissement a adopté à l'unanimité notre projet éducatif 2023-2027 lors de sa séance du 26 septembre 2023. Nous en sommes très fiers et nous vous invitons à le consulter.

Vous le trouverez en pièce jointe au courriel que vous avez reçu aujourd'hui. Il sera également publié sur notre site Web de l'école.

Conseil d'établissement

Voici les dates prévus des rencontres de notre conseil d'établissement. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez y assister.

Ces rencontres ont toujours lieu à l'école.

- 28 novembre 2023 - 19h00

- 30 janvier 2024 - 19h00
- 2 avril 2024 - 19h00
- 21 mai 2024 - 19h00
- 11 juin 2024 - 19h00

Retrait des micro-ondes au service de garde



Comme mentionné lors des rencontres de parents du début de l'année, le réseau électrique de l'école ne peut pas supporter des micro-ondes en nombre suffisant pour nos élèves.

De plus, considérant que :

- La qualité de l'accompagnement au service de garde est moindre avec l'utilisation des micro-ondes. Les éducateurs/éducatrices deviennent des préposés aux micro-ondes pour faire chauffer les repas.
- La période du dîner avec des repas froids ou des repas chauds dans un contenant de type Thermos est bénéfique socialement surtout pour les plus petits. À ce sujet, pendant la période du dîner, les éducateurs/éducatrices vivent du temps de qualité avec les enfants en travaillant, entre autres, les habiletés sociales. De plus, les enfants prennent le temps de bien manger et sont moins bousculés par le temps.
- Le temps consacré au service de garde est un temps positif de contacts et d'activités motivantes.
- Lorsque les groupes vont manger dehors, selon la météo, c'est plus facilitant d'avoir des repas froids ou chauds dans un contenant de type Thermos.
- Le manque de personnel et le nombre d'élèves plus élevé par groupe rendent difficile l'utilisation des micro-ondes.

Le conseil d'établissement, composé de parents et de membres du personnel, a adopté à la majorité (séance du 26 septembre 2023) la proposition de retirer les micro-ondes dès maintenant. Les élèves devront donc apporter des lunches froids ou chauds dans un contenant de type Thermos.

Collations

Nous vous invitons à bien lire les pièces jointes qui accompagnaient l'Écho-des-Bois. Notre école se joint à la campagne « **Les collations pour l'école** ».

Nous changeons donc notre politique alimentaire pour nous y conformer, ainsi plus de contraintes à se limiter au fromage, aux légumes et fruits frais.

Nous sommes convaincus que cela facilitera grandement la gestion des collations pour vous.

Dates Importantes



- 9 octobre : Congé de la fête de l'action de Grâce.
- 27 octobre: Journée pédagogique - **Le service de garde est offert seulement pour les élèves inscrits.**

Rappels

- **Mozaïk Portail Parents**

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à suivre le lien suivant afin de vous aider à créer votre compte Mozaïk portail. Ceci vous sera utile tout au long du parcours scolaire de votre enfant.

[Tutoriel](#)



- **Horaire des classes**

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'aucun enfant ne devrait se retrouver dans la cour avant le début de la surveillance le matin et le midi.

Elle commence à **8 h 00** et à **12 h 45**.

Également, il est **important que votre enfant ne soit pas en retard**. Si jamais c'était le cas, **il devra se présenter au secrétariat** afin que la secrétaire puisse prendre note de son arrivée et ainsi éviter des appels inutiles.

Enfin, la Loi sur l'instruction publique (LIP) précise que les parents sont les premiers responsables de la fréquentation scolaire de leur enfant. C'est-à-dire que **toutes les absences doivent être obligatoirement motivées par les parents**. Il est donc essentiel de signaler toute absence de votre enfant de la manière de votre choix :

- directement sur le **portail Mozaïk (moyen à privilégié)**
- par **courriel** (ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca)
- ou en **téléphonant** au secrétariat de l'école (**poste 4052**) et au **service de garde** (poste **3524** - sgarde.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca) si votre enfant le fréquente.

Horaire école l'Orée-des-Bois		
Service de garde	6 h 45 à 8 h	
Surveillance dans les cours	8 h à 8 h 05	
Période 1	8 h 10 à 9 h 10	
Période 2	9 h 10 à 10 h 10	
<i>Récréation</i>	<i>10 h 10 à 10 h 30</i>	
Période 3	10 h 30 à 11 h 30	
Dîner	11 h 30 à 12 h 45	
Surveillance dans les cours	12 h 45 à 12 h 50	
Période 4	12 h 55 à 13 h 55	
<i>Récréation</i>	<i>13 h 55 à 14 h 15</i>	
Période 5	14 h 15 à 15 h 15 Fin des classes	
Service de garde	15 h 15 à 17 h 45	
Aucune surveillance avant 8 h et 12 h 50 Dîner maternelle : 10 h 32 à 12 h 50		
Cloche		

- Page Facebook

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook de l'école via le lien suivant :

<https://www.facebook.com/ecoleprimaireoreedesbois/>

Plusieurs informations ainsi que des photos de nos activités y sont publiées toutes les semaines.



Pour nous joindre

Horaire du secrétariat

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi aux heures suivantes:

- Avant-midi : 7 h 45 à 11 h 45
- Après-midi : 12 h 45 à 15 h 45

École l'Orée-des-Bois

1389, rue des Camarades

Québec (Québec) G3K 2N5

Téléphone : 418 686-4040, poste 4052

Télécopieur : 418 847-7217

Courriel: ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca

Visitez-nous sur le web en accédant à :

ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca

